AXA IM WAVe Cat Bonds Fund E (H) EUR

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Chiffres clés (EUR)*

Performances cumulées du fonds (%)				
YTD	1 an	3 ans	10 ans	Création
+1.98	**+12.79**	**+13.93**	**-**	**+11.01**

Valeur liquidative
Cap.
1 110.07

Performances annualisées du fonds (%)			
3 ans	5 ans	10 ans	Création
+4.43	**+2.80**	**-**	**+1.48**

Actif net du fonds (M)
USD
209.65

Indice de référence

Le fonds n'a pas d'indice de référence.

Le fonds est géré de manière active, sans référence à un indice de référence.

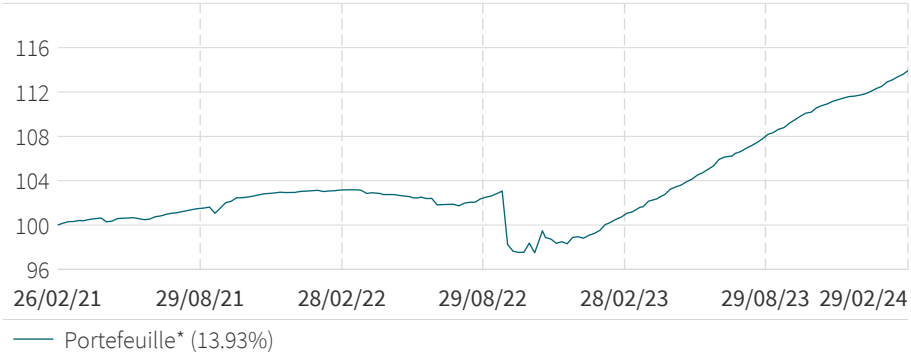
Gérant

François DIVET

Ting FENG - Co-gérant

Performance et risque

Evolution de la performance (EUR)



Les données sont rebasées à 100 par AXA IM à la date de début du graphique.
Les calculs de performances sont nets de frais et réalisés coupons réinvestis. L'indice de référence, le cas échéant, pourrait être calculé sur la base des coupons nets ou bruts. Veuillez consulter le prospectus pour obtenir plus d'informations.

Analyse du risque

	1 an	3 ans	5 ans	Création
Volatilité du portefeuille* (%)	0.82	3.23	3.13	2.94
Ratio de Sharpe	13.07	1.52	1.26	0.98

Toutes les définitions des indicateurs de risque sont disponibles dans la section « Glossaire » ci-dessous

** Date de la 1ère Valeur Liquidative : 20/01/2017*

Source(s) : AXA Investment Managers au 29/02/2024

Performance et risque (suite)

Performance glissante (%)

	1 mois	3 mois	6 mois	YTD	3 ans	5 ans	28/02/23 29/02/24	28/02/22 28/02/23	28/02/21 28/02/22	28/02/20 28/02/21	28/02/19 29/02/20	Création
Portefeuille*	0.98	2.41	5.33	1.98	13.93	14.82	12.79	-2.01	3.08	1.69	-0.90	11.01

Performance calendaire annuelle (%)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Portefeuille*	12.92	-3.92	2.96	1.43	-0.17	-1.46	-	-	-	-

Performances mensuelles (%)

	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Dec	YTD
2017 ***	-0.06	-0.25	-0.13	0.04	-0.01	0.14	0.15	-0.03	-2.85	0.71	-0.05	0.00	-2.34
2018	0.17	-0.11	0.03	0.09	0.01	-0.06	0.01	-0.21	0.13	-0.04	-0.80	-0.69	-1.46
2019	0.62	-0.15	-0.80	-0.69	-1.45	0.60	0.42	-0.38	1.80	0.41	-0.31	-0.19	-0.17
2020	0.51	-0.78	-2.20	0.38	0.25	0.69	0.48	0.65	1.17	-0.13	0.14	0.29	1.43
2021	0.19	-0.20	0.38	-0.08	0.34	0.12	0.35	0.36	0.56	0.48	0.39	0.04	2.96
2022	0.08	0.03	-0.22	-0.10	-0.30	-0.64	-0.07	0.77	-4.15	0.11	-0.07	0.66	-3.92
2023	1.07	1.02	1.13	1.04	1.21	1.39	0.85	1.26	0.95	1.22	0.65	0.42	12.92
2024	0.99	0.98	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1.98

****La période de calcul de la performance annuelle de 2017 court du 20/01/2017, date de constitution de la classe d'actions, au 31/12/2017.*

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs. Les calculs de performances sont nets de frais et réalisés coupons réinvestis. L'indice de référence, le cas échéant, pourrait être calculé sur la base des coupons nets ou bruts. Veuillez consulter le prospectus pour obtenir plus d'informations.

** Date de la 1ère Valeur Liquidative : 20/01/2017*

Source(s) : AXA Investment Managers au 29/02/2024

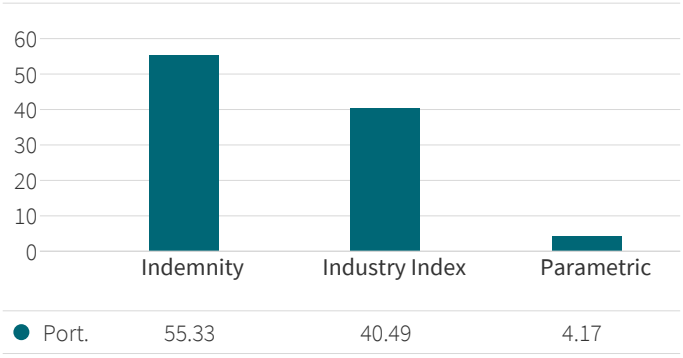
Analyse du portefeuille

Répartition par événement (% of NAV)

Event	Portfolio
U.S. Southeast, Gulf of Mexico, Caribbean Hurricane	43.74
California Earthquake	43.18
Other U.S. Earthquake	40.32
U.S. Northeast Hurricane	39.00
New Madrid Earthquake	37.23
Other U.S. Hurricane	34.87
Canada Earthquake	21.80
Caribbean Earthquake	19.83
Any Other perils	17.73
Other U.S. Wind	12.13
Europe Windstorm	7.67
US Wildfire	7.47
Japan Earthquake	5.47
Mexico Earthquake	2.59
Any Second Event	2.13
Japan Typhoon	1.21
Western Mediterranean EQ	0.36
Any Other Non-Nat Cat	0.36
Pacific Mexico Hurricane	0.07

The sum of all the percentage may not be equal to 100% as the fund may hold assets accounting for more than one event defined above. For example, an asset which covers both an Europe windstorm and a Japan typhoon will enter into both events definition. However, for avoidance of any doubt, the fund is only exposed to the size of its invested amount on such asset.

Répartition par type de déclencheur (% d'actifs ILS)



Répartition par échéance (% of NAV)

Term	Portfolio
0 - 1 Year	41.01
1 - 2 Years	18.22
2 - 3 Years	32.49
3 - 4 Years	6.58
4 - 5 Years	1.70
> 5 Years	0.00
Total	**100.00**

Source(s) : AXA Investment Managers au 29/02/2024

Analyse du portefeuille (suite)

Informations essentielles (Au 29/02/2024)

	Portfolio
Number of Holdings	134
Cash (%)	19.47
Gross Average Purchase Discount Margin (%)	6.65
Weighted Average Maturity	1.50
AXA/XL deals (% of NAV)	2.75

Gross average is calculated on purchased assets, excluding cash.

Autres Informations (%)

	With Cash
Annual Expected Loss	1.92
Annual VaR 90%	5.05
Annual VaR 95%	-1.99
Annual VaR 99%	-24.17

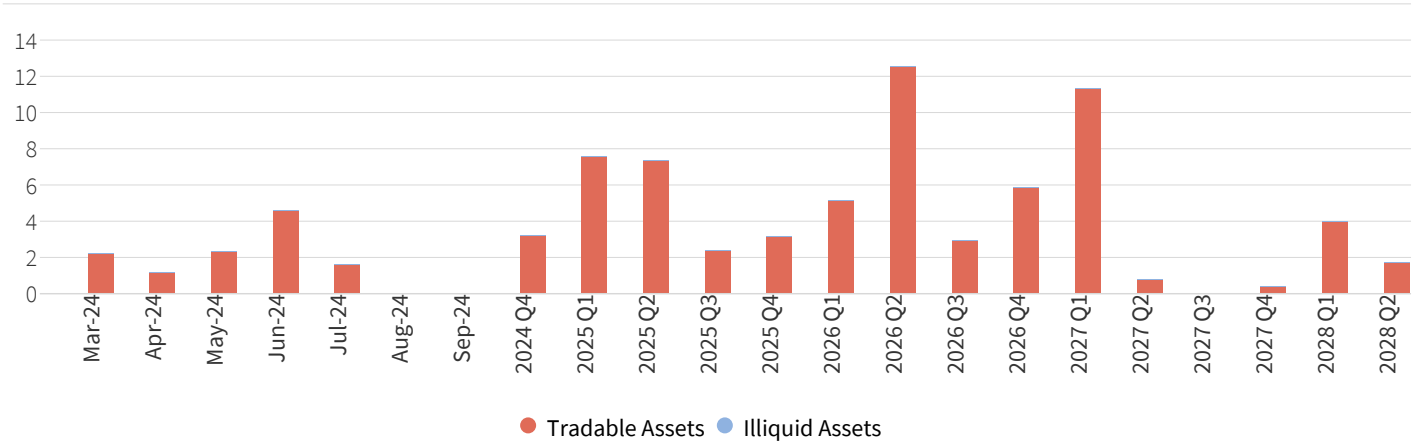
VaR includes coupon.

Répartition des prévisions de perte sur les actifs investis (%)

Event	Portfolio
North America Hurricane	55.27
North America Earthquake	29.58
Europe Windstorm	7.97
Asia Earthquake	2.65
Asia Typhoon	1.10
Caribbean Hurricane	0.78
North America Tornado	0.69
North America Wildfire	0.50
Europe Tornado	0.38
Central America Earthquake	0.36
Europe Earthquake	0.29
Central America Hurricane	0.17
South America Earthquake	0.13
North America Winter Storm	0.08
Asia Flood	0.03
North America Flood	0.01
Caribbean Earthquake	0.01

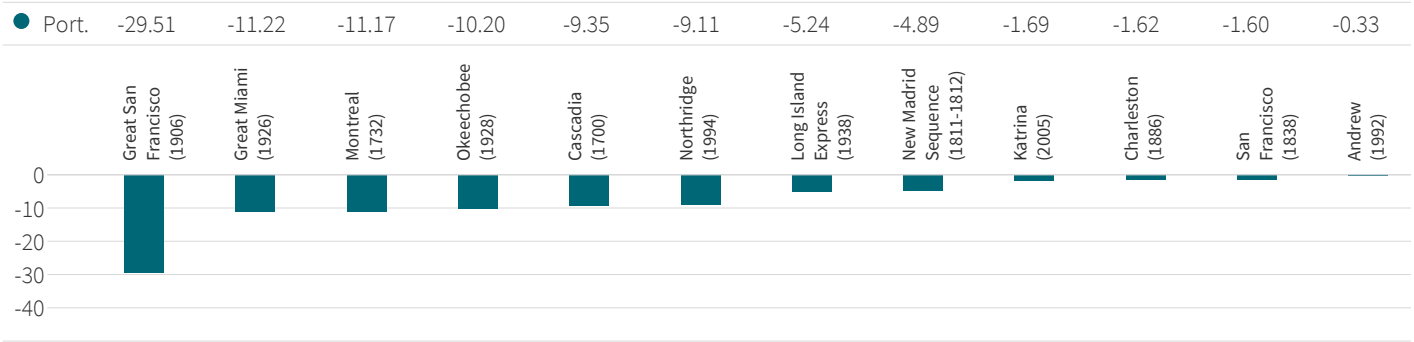
Analyse du portefeuille (suite)

Répartition par échéance prévue (% Of NAV)



Impacts des principaux événements historiques

Estimation de perte du fonds (% de la NAV)



Estimation des pertes du marché de l'assurance aujourd'hui

Event	Description	Losses
New Madrid Sequence (1811-1812)	US earthquakes, 1811-1812, magnitude 8.1 and below	USD 210Bn
Great San Francisco (1906)	California earthquake, 1906, magnitude 7.9	USD 90Bn
Great Kanto (1923)	Japan earthquake, 1923, magnitude 7.9	USD 120Bn
Great Miami (1926)	US hurricane, 1926, category 4	USD 160Bn
Vera (1959)	Japan typhoon, 1959, category 5	USD 20Bn
Daria (1990)	Europe windstorm, 1990	EUR 15Bn
Andrew (1992)	US hurricane, 1992, category 5	USD 75Bn
Northridge (1994)	California earthquake, 1994, magnitude 6.7	USD 30Bn
Kobe (1995)	Japan earthquake, 1995, magnitude 6.8	USD 10Bn
Lothar (1999)	Europe windstorm, 1999	EUR 15Bn
Katrina (2005)	US hurricane, 2005, category 5	USD 75Bn

Source(s) : AXA Investment Managers au 29/02/2024

Commentaire de gestion

Marchés des ILS :

Le marché primaire des obligations catastrophe a été actif en février 2024, avec quatre sponsors récurrents ou nouveaux, pour un montant total de 825 millions USD. Le premier sponsor récurrent a émis une obligation catastrophe couvrant les tremblements de terre aux États-Unis selon une indemnité par événement déclencheur et pour un montant total de 175 millions USD. Le premier nouveau sponsor a émis une obligation catastrophe couvrant les ouragans en Floride sur la base d'une indemnité par sinistre. Deux tranches ont été émises pour un montant total de 400 millions USD. Le deuxième sponsor récurrent a émis deux obligations catastrophe couvrant les ouragans et les tremblements de terre aux États-Unis et dans certaines îles des Caraïbes. Le déclencheur est l'indice de marché et l'agrégat annuel pour un montant total de 150 millions USD. Le troisième et dernier sponsor a fait appel au marché pour couvrir son exposition aux tremblements de terre aux États-Unis et au Canada, et aux ouragans dans les États du nord des États-Unis. Le déclencheur est l'indice de marché par événement et la taille totale de l'opération est de 100 millions USD. Le mois de février est habituellement relativement calme en termes d'émissions primaires. Toutefois, cette année a été marquée par une augmentation du volume des émissions par rapport à février 2023 (quatre classes d'une taille totale de 480 millions USD). En outre, de nombreuses obligations catastrophe ont commencé à être commercialisées ce mois-ci et seront réglées ces prochaines semaines.
À l'instar du mois de janvier, le marché secondaire des obligations catastrophe s'est montré relativement calme en février, avec moins de transactions qu'à la fin de l'an dernier. Cette moindre activité est en partie liée à la relative atonie du marché primaire, et plus probablement au niveau assez élevé de liquidités sur le marché des ILS suite à plusieurs remboursements d'obligations catastrophe et à des afflux de capitaux vers la classe d'actifs. Environ 30 valeurs se sont négociées sur le marché secondaire en février, certaines d'entre elles se négociant à plusieurs reprises. Comme à l'accoutumée, la quasi-totalité des transactions ont porté sur des obligations catastrophe exposées à divers risques aux États-Unis (ouragans et tremblements de terre), bien que certaines obligations catastrophe couvrant les séismes au Japon se soient également échangées.
Le marché des Industry Loss Warranty (ILW) est resté atone en février, avec quasiment aucune opportunité.
Le marché traditionnel de la réassurance a redémarré en prévision des renouvellements au 1er avril, notamment au Japon mais également pour certaines cédantes américaines.

Événements :

La pandémie de Covid-19 est largement maîtrisée mais a continué de se propager très timidement à travers le monde durant le mois. Fin février, le nombre de cas confirmés était légèrement supérieur à 774 millions et le nombre de décès était légèrement supérieur à 7 millions (source : OMS).
Le mois de février a été relativement calme en termes de catastrophes naturelles, avec quelques tempêtes convectives et hivernales aux États-Unis (selon les chiffres préliminaires, les pertes assurées sont relativement limitées pour le moment) et des incendies qui ont éclaté fin janvier au Texas.
Quelques tremblements de terre se sont produits le long de la Ceinture de feu du Pacifique, dont un de magnitude 6 au Japon. Des répliques ont frappé la Chine après le séisme de magnitude 7 survenu en janvier.

Impact potentiel :

L'obligation couvrant la mortalité extrême exposée à la surmortalité au Canada, en Australie et au Royaume-Uni a été prolongée et son prix s'est stabilisé. La perte finale sur cet actif sera connue lorsque le fournisseur de données publiera les chiffres définitifs pour l'année 2023. Le fonds ne devrait subir aucune pertes liées aux événements survenus en février. Les tempêtes convectives et les tempêtes hivernales aux États-Unis pourraient en partie éroder certaines transactions globales, mais l'érosion devrait être tout au plus limitée.

Performance :

Le fonds a enregistré une performance positive en février. Cette performance positive du fonds découle essentiellement des coupons. Elle s'explique également par une hausse limitée des valeurs de marché due à un léger resserrement des spreads lié au déséquilibre à court terme entre l'offre et la demande sur le marché secondaire des obligations catastrophe. Comme évoqué précédemment, plusieurs obligations catastrophe ont été remboursées en janvier et les marchés bien accueilli les entrées de capitaux alors que l'activité sur le marché primaire était relativement limitée, ce qui a induit un marché propice aux vendeurs.

Informations supplémentaires

Administration: E (H) EUR

Forme juridique	ICAV
Conforme Directive UCITS	Oui
Conforme Directive AIF	Non
Nationalité	Irlande
Date de la 1ère Valeur Liquidative	20/01/2017
Devise du fonds	USD
Devise du portefeuille	EUR
Type de part	Capitalisation
Code ISIN	IE00BZCPNG44
Droits d'entrée maximum	3%
Droits de sortie maximum	3%
Coûts de transaction	0.05%
Frais estimés courants	1.67%
Frais de gestion financière	1.55%
Frais de gestion maximum	1%
Souscription Initiale min.	25 000 USD
Société de gestion	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A.
Délégation comptable	STATE STREET FUND SERVICES (IRELAND) LIMITED
Dépositaire	State Street Custodial Services (Ireland) Limited

Comme indiqué dans le dernier rapport annuel, le calcul des frais courants n'inclut pas la commission de performance, mais comprend les frais de gestion et la commission de service appliquée. La commission de service appliquée effective est provisionnée à chaque calcul de la VL et incluse dans les frais courants de chaque Classe d'Actions.
L'investissement sera réduit par le paiement des frais mentionnés ci-dessus.

Objectifs du fonds

L'objectif d'investissement du Fonds est d'obtenir un taux de rendement, une croissance du capital et/ou un revenu absolus corrigés du risque à long terme, à partir de ses investissements dans des obligations catastrophes, également désignées sous le terme de « cat bonds » (« insurance-linked securities » ou « ILS »).

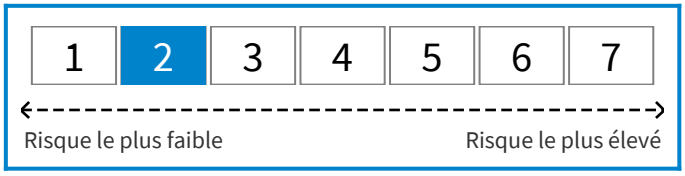
L'objectif de la Classe d'Actions est la couverture du risque de change découlant de l'écart entre la devise de référence du Compartiment et la devise de cette Classe d'Actions via le recours à des instruments dérivés, tout en conservant l'allocation définie au titre de la Politique d'investissement du Compartiment.

Horizon d'investissement

Le risque et le rendement du produit peuvent varier en fonction de la période de détention prévue. Nous recommandons de détenir ce produit au moins pendant 7 ans.

Indicateur de risque

Les données ci-dessous sont issues du KID PRIIPS.



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 7 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Cela indique que les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situeraient à un niveau faible. La catégorie de risque associée à ce produit a été déterminée sur la base de résultats passés, elle n'est pas garantie et peut évoluer dans le temps.

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

D'autres risques non inclus dans l'Indicateur synthétique de risque peuvent être significatifs, tels que le risque de modèle. Pour plus d'informations, veuillez consulter le prospectus.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Souscriptions Rachats

Vous pourrez acheter ou vendre vos parts (i) le premier vendredi de chaque mois (si ce jour civil n'est pas un Jour Ouvré, le Jour Ouvré suivant) et (ii) le troisième vendredi de chaque mois (si ce jour civil n'est pas un Jour Ouvré, le Jour Ouvré suivant étant entendu que si le troisième vendredi du mois est le dernier jour civil de ce mois, vous pourrez acheter ou vendre des parts le Jour Ouvré immédiatement précédent) et/ou (iii) un autre jour ou d'autres jours déterminé(s) par les membres du Conseil d'administration, en consultation avec le Gestionnaire et notifié(s) aux Porteurs par avance. Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le Prospectus, disponible sur le site https://funds.axa-im.com/.La Valeur Liquidative de ce Fonds est calculée sur une base bimensuelle.

Informations supplémentaires (suite)

Comment investir

Avant d'effectuer un investissement, il est conseillé à l'investisseur de consulter le Prospectus correspondant, le Document d'information clé pour l'investisseur (notamment pour les investisseurs au Royaume-Uni), le document d'information clé et les documents associés qui fournissent des renseignements détaillés sur le produit, y compris les risques et les frais d'investissement. Les informations contenues dans le présent document ne se substituent pas à ces documents ou à l'obtention d'un avis professionnel externe.

Investisseurs Particuliers

Les investisseurs particuliers sont invités à contacter leur intermédiaire financier.

Avertissements

Cette communication marketing ne saurait constituer une sollicitation ou un conseil d'ordre juridique, fiscal ou en matière de placement de la part d'AXA Investment Managers. Ce contenu ne présente pas suffisamment d'informations pour appuyer une décision en matière de placement. Les informations qu'il contient sont destinées uniquement à l'entité et/ou à la/aux personne(s) à qui il a été adressé, sauf autorisation contraire en vertu d'accords applicables. AXA Investment Managers décline par la présente toute responsabilité pour toute reproduction, redistribution ou transmission ultérieures, ainsi que de toute responsabilité issue desdites activités.

Le traitement fiscal relatif à la détention, l'acquisition ou la disposition d'actions ou parts d'un fonds dépend du statut ou du traitement fiscal propre à chaque investisseur et peut faire l'objet de modifications. Tout investisseur potentiel est fortement encouragé à solliciter l'avis de son propre conseiller fiscal.

Du fait de leur simplification, les informations contenues dans ce document sont partielles et les opinions, estimations et prévisions présentées ici sont subjectives et susceptibles de changer sans préavis. Il n'est nullement garanti que les prévisions faites se réalisent. Les données, chiffres, déclarations, analyses, prévisions et autres informations fournis dans ce document se fondent sur l'état de nos connaissances au moment de sa préparation. Bien que ce document ait été rédigé avec le plus grand soin, nous ne faisons aucune déclaration ni n'offrons aucune garantie explicite ou implicite (y compris à l'égard de tiers) quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité des informations qu'il contient. Toute foi portée aux informations figurant sur cette page est à la seule discrétion du destinataire. Ce contenu ne présente pas suffisamment d'informations pour appuyer une décision en matière de placement.

La performance passée n'est pas un indicateur fiable de la performance actuelle ou future, et toutes les données relatives à la performance ou au rendement mentionnées excluent les commissions et frais encourus lors de l'émission ou du rachat de parts. La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent varier à la hausse comme à la baisse, et l'investisseur est susceptible de ne pas récupérer la totalité du montant investi initialement. Les variations des taux de change peuvent également affecter la valeur de l'investissement. Pour cette raison et compte tenu des frais initiaux habituellement prélevés, un investissement ne convient pas généralement en tant que placement à court terme. Les commissions et les frais ont un effet défavorable sur la performance du fonds.

Le Fonds référencé dans les présentes n'a pas été inscrit au titre de la loi américaine de 1940 sur les sociétés d'investissement, telle qu'amendée, ni au titre de la loi américaine de 1933 sur les valeurs mobilières, telle qu'amendée. Aucune des actions ne peut être proposée ou vendue, directement ou indirectement aux États-Unis ou à toute Personne américaine, sauf si les titres sont inscrits au titre de la loi, ou si une exemption aux formalités d'enregistrement de la loi est disponible. Une Personne américaine est définie comme (a) un individu qui est citoyen ou résident des États-Unis au titre de l'impôt fédéral américain sur le revenu; (b) une société commerciale, un partenariat ou toute autre entité créée ou organisée conformément aux lois en vigueur ou qui existent aux États-Unis; (c) une succession ou un trust dont les revenus sont assujettis à l'impôt fédéral américain sur le revenu, indépendamment du fait que lesdits revenus soient effectivement associés à une opération ou une activité aux États-Unis. Aux États-Unis, le présent contenu peut être distribué à une personne qui est un «distributeur» ou qui n'est pas une «personne américaine», telle que définie par la Règle S de la loi sur les valeurs mobilières de 1933 (telle qu'amendée).

Le fonds ou le compartiment fait partie de l'ICAV AXA IM World Access Vehicle domicilié en Irlande, son siège social est situé 33 Sir John Rogerson's Quai Dublin 2 et il est immatriculé auprès de la Banque centrale d'Irlande sous le numéro C154706. Celui-ci est un véhicule de gestion d'actifs collectif au titre de la directive européenne OPCVM. Il est géré par AXA Investment Managers Paris, une société de droit français dont le siège social est situé Tour Majunga, 6, place de la Pyramide, 92800 Puteaux, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 353 534 506.

Pour de plus amples informations sur les aspects liés à la durabilité, veuillez consulter la page Internet suivante : https://www.axa-im.com/what-is-sfdr.

En fonction de la juridiction ou de la région du destinataire, les éléments suivants des informations supplémentaires peuvent s'appliquer:

Pour les investisseurs situés dans l'Union européenne :

Veuillez noter que la société de gestion se réserve le droit, à tout moment, de ne plus commercialiser le(s) produit(s) mentionné(s) dans la présente communication dans l'Union européenne, en déposant un avis auprès de son autorité de surveillance, conformément aux règles relatives aux passeports européens.

En cas d'insatisfaction à l'égard des produits ou services d'AXA Investment Managers, vous pouvez déposer une réclamation auprès du distributeur ou directement auprès de la société de gestion (de plus amples informations sur la politique en matière de réclamations d'AXA IM sont disponibles en anglais à la page Internet suivante : https://www.axa-im.com/important-information/comments-and-complaints)

Si vous résidez dans l'un des pays de l'Union européenne, vous avez également la possibilité d'engager une action judiciaire ou extra-judiciaire à tout moment. La plateforme européenne de règlement des litiges en ligne vous permet de saisir un formulaire de réclamation (disponible à la page Internet suivante : https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.

Source(s) : AXA Investment Managers au 29/02/2024

Informations supplémentaires (suite)

home.chooseLanguage) et vous informe sur vos moyens de recours (disponible à la page Internet suivante : https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/?event=main.adr.show2). Un résumé des droits des investisseurs est disponible en anglais sur le site Internet d'AXA IM :https://www.axa-im.com/important-information/summary-investor-rights. Les traductions dans d'autres langues sont disponibles sur les sites Internet des entités locales d'AXA IM.

Glossaire

Volatilité (%) : mesure indicative du degré de variation du prix d'un actif dans le temps.

Ratio de Sharpe : rapport entre le rendement excédentaire ajusté du risque et le taux sans risque d'un portefeuille financier, utilisé pour comparer le rendement excédentaire d'un investissement par rapport à son risque. Plus le ratio de Sharpe est élevé, plus le rendement est meilleur par rapport au risque pris.